



**SAINT-LIN-LAURENTIDES**  
*Une ville... à la campagne*

## COMMUNIQUÉ

*POUR DIFFUSION IMMÉDIATE*

*DÉBUT DES TRAVAUX AU PARC NATURE RÉCRÉOTOURISTIQUE*

### **L'ACCÈS AU SITE EST INTERDIT AUX PROMENEURS ET VÉHICULES POUR LA DURÉE DES TRAVAUX**

Saint-Lin-Laurentides, le 4 novembre 2019 – Étant donné le début des travaux pour l'aménagements de sentiers et de passerelles de bois dans les milieux humides du Parc nature récréotouristique de Saint-Lin-Laurentides, la Ville souhaite informer la population que l'accès au site est formellement interdit pour la durée des travaux, qui s'échelonnent jusqu'à l'été 2020.

Il est donc interdit à tous les promeneurs, de même qu'aux véhicules incluant les VTT, de circuler dans les limites du parc récréotouristique. Suite à la réalisation des travaux, la réglementation municipale s'appliquera comme c'est le cas dans l'ensemble des parcs municipaux du territoire.

La Ville demande la collaboration et le respect de tous pour ce milieu qui fera l'objet d'une démarche de conservation en raison de la diversité des espèces fauniques et floristiques qu'on y retrouve.

Le Parc nature récréotouristique est situé au sud de la Ville, à la limite du territoire avec la Ville de Terrebonne, sur un site de 54 hectares de l'ancienne sablière formant aujourd'hui des étangs, une tourbière boisée et un secteur en friche. Des affiches indiquant l'interdiction de passage ont été installées aux entrées.

-30-

Informations : Élisabeth Sourdif  
Directrice aux communications, aux événements spéciaux et aux organismes  
450 439-3130, poste 7290  
e.sourdif@saint-lin-laurentides.com